



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 28 MARS 2023 A 20H00

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE VINGT HUIT MARS A VINGT HEURES.

Le Conseil Municipal de la commune de GROSBREUIL, dûment convoqué le vingt et un mars deux mille vingt trois, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HILLAIRET Marc, Maire.

CONVOCATION ELECTRONIQUE ENVOYEE LE : 21.03.2023

CONVOCATION AFFICHEE LE : 21.03.2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 17

Présents : 15

Votants : 17

PRESENTS :

Marc HILLAIRET, Anne-Lise BRUNET, Alain GUILMENT, Christiane DOUTEAU, Claude POIRAUD, Christophe BARDINI, Didier PROUTEAU, Xavier JOSLAIN, Stéphanie BROSSET, Franck VRIGNON, Peggy LOIZEAU, Laurent ENFRIN, Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET.

EXCUSES : Mathilde TIGNOLA (pouvoir à Stéphanie BROSSET), Rachel KONASZEWSKI (pouvoir à Marc HILLAIRET)

SECRETAIRE DE SEANCE : Christophe BARDINI et Laurent ENFRIN

1. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13.02.2023

Monsieur Le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 13.02.2023

Une correction sur le nombre de personnes contre est apportée au point 7. Demande de subvention exceptionnelle de l'Amicale Laïque pour le voyage scolaire :

Texte à modifier :

Pour 50€ : 12 Voix

Pour 30€ : 4 Voix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 12

Abstentions : 1 (Laurent ENFRIN)

Contre : 4

Texte modifié :

12 voix se prononcent pour 50 €, **4 voix se prononcent pour 30 €**, 1 abstention (Laurent ENFRIN),
Le Conseil Municipal décide d'attribuer une aide de 50 € par enfant présent au voyage scolaire 2022-2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 14

Abstentions : 3

Contre : 0

DECIDE

- D'approuver le procès-verbal tel qu'il est proposé par le Maire.

SIGNATURE DU REGISTRE PAR CHAQUE ELU PRESENT

Décisions du Maire

- Engagements comptables :

Liste des engagements pour la période du 13 février au 20 mars 2023							
BUDGET PRINCIPAL							
N	Tiers	Objet	Compte	Mt HT	Mt TTC	Mt Reste Eng	Date
36	VLOK	LOCATION PLAQUE VIBRANTE CHANTIER RUE BEAUSEJOUR	6135	42,00 €	42,00 €	42,00 €	01/03/2023
37	GARAGE RAVON	SANS PLOMB 98 - 85 LITRES	60622	177,06 €	177,06 €	177,06 €	01/03/2023
38	CEDEO	BONDE PLASTIQUE EVIER POUR GARDERIE	615221	105,02 €	105,02 €	105,02 €	01/03/2023
39	INFOCEANE	CLAVIER ORDINATEUR URBANISME	60632	104,00 €	104,00 €	104,00 €	01/03/2023
47	GARAGE DU CE	REMPLACEMENT DISQUES PIQUETTES AV + PLAQUETTES + DISQUES + CONTRÔLE TECHNIQUE RENAULT MAXITY C	61551	788,33 €	945,99 €	945,99 €	01/03/2023
49	SELLERIE DES PL	REPARATION SIEGE DE CAMION MAXITY	61551	300,00 €	300,00 €	300,00 €	01/03/2023
50	ATTILA	ATTILA - REFECTION DE LA TOITURE GARAGE MAIRIE - CHANGEMENT CROCHETS - FAITAGE ET TUILLE CHATIERE	2138	1 249,27 €	1 499,12 €	1 499,12 €	01/03/2023
52	ATTILA	ATTILA - REFECTION DE LA TOITURE CHENEVAUX SALLE DE SPORTS	2138	8 589,02 €	10 306,82 €	10 306,82 €	01/03/2023
53	LABORATOIRE	ANALYSE BACTERIOLOGIQUE PRODUITS ALIMENTAIRES	6228	593,35 €	593,35 €	593,35 €	01/03/2023
55	ADNE INGENIERIE	DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE LOCAL MEDECIN	61558	540,00 €	540,00 €	540,00 €	01/03/2023
57	COLAS CENTRE	4T DE COMPO MAC	615231	552,00 €	552,00 €	552,00 €	01/03/2023
59	CHARIER CARRIER	GRAVIER 0.315 - QTE 8 T POUR CHANTIER BEAUSEJOUR	60633	87,68 €	105,22 €	105,22 €	01/03/2023
61	ADVC	15T DE 0.60 PIERRE POUR CHANTIER RUE BEAUSEJOUR	60633	108,00 €	108,00 €	108,00 €	01/03/2023
62	EPS AUGRY	DIAGNOSTIC POUR TERMITES ET AMIANTE LOCAL MEDECIN	61558	216,00 €	216,00 €	216,00 €	01/03/2023
64	CMGO	FOURNITURE DE STONED DEMOLO/31.5 POUR ENTRETIEN CHEMIN EMPRIERES	60633	984,96 €	984,96 €	984,96 €	01/03/2023
65	ATTILA	ATTILA - REFECTION DE LA TOITURE CHENEVAUX VESTIAIRE FOOT	2138	8 947,61 €	10 737,13 €	10 737,13 €	01/03/2023
68	NOREMAT - CH	EQUILIBRAGE ROTOR DE BROUSAILLEUSE	61551	486,00 €	486,00 €	486,00 €	01/03/2023
70	BAILYQUAIRE	ANTI PANIQUE IDEA 1 POINT NOIR POUR ECOLE	615221	136,09 €	136,09 €	136,09 €	01/03/2023
71	CEP YESS	ECLAIRAGE SUPPLEMENTAIRE POUR SALLE DU BOURS	60632	47,27 €	47,27 €	47,27 €	01/03/2023
72	BRICOCASH	MATERIELS POUR TRAVAUX SALLE DU BOURS	615221	113,50 €	113,50 €	113,50 €	01/03/2023
73	ESPACE EMERA	TONDEUSE A BATTERIE	2188	361,90 €	361,90 €	361,90 €	11/03/2023
74	ESPACE EMERA	MATERIAUX ET MATERIEL POUR ESPACES VERTS	60632	79,70 €	79,70 €	79,70 €	11/03/2023
75	FABREGUE DUO	RELIURES TABLES DECENNALES ETAT CIVIL	6064	464,40 €	464,40 €	464,40 €	15/03/2023
76	FABREGUE DUO	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6064	292,20 €	292,20 €	292,20 €	15/03/2023
77	MAXIPAP SA	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6064	340,24 €	340,24 €	340,24 €	15/03/2023
78	SAS SODIOWIN	COLLIER + LAISSES POUR ANIMAUX ERRANTS	60632	60,00 €	60,00 €	60,00 €	15/03/2023
79	CHB	REPARATION DE JEUX AIRE DES LAVANDAIRES	61558	241,20 €	241,20 €	241,20 €	15/03/2023
80	SAFE	MISE AUX NORMES SSI BAR DE LA SALLE POLYVALENTE	21568	3 267,12 €	3 267,12 €	3 267,12 €	15/03/2023
81	CEP YESS	CHANGEMENT ECLAIRAGE EXTERIEUR DU VESTIAIRE FOOT ET BAR demandé par le Président du Foot	60632	477,48 €	477,48 €	477,48 €	15/03/2023
82	PUM	MORTIER POUR RUE BEAUSEJOUR ET LA RAINIERIE	615232	599,33 €	599,33 €	599,33 €	15/03/2023
83	CEP YESS	CHANGEMENT DE L'ECLAIRAGE EXTERIEUR DES VESTIAIRES FOOT ET BAR	60632	477,48 €	477,48 €	477,48 €	20/03/2023
84	PUM PLASTIQUE	MORTIER RUE BEAUSEJOUR ET LA RAINIERIE	615232	599,33 €	599,33 €	599,33 €	20/03/2023
				142 822,16 €	152 242,06 €	152 074,50 €	
BUDGET GITES							
N	Tiers	Objet	Compte	Mt HT	Mt TTC	Mt Reste Eng	Date
1	ESTATCO VENDEE	RAMASSAGE NETTOYAGE ET DEPOSE LINGE DES GITES	6188	372,81 €	447,37 €	447,37 €	15/03/2023
				372,81 €	447,37 €	447,37 €	
BUDGET PLACE DES MEUNIERES : sans objet							
BUDGET LOTISSEMENT LA BOUTIERE : sans objet							

- Droit de préemption urbain – zone UB :

09.03.2023 : DIA zone UB AD 149 – 5 rue de la prairie – superficie : 539 m²

- Louage des choses :

Sans objet

2. Election des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale.

Suite à un oubli lors de la précédente séance du Conseil Municipal qui a procédé à l'élection de ses représentants au conseil d'administration du centre communal d'action sociale.

Monsieur Le Maire propose de se prononcer sur le maintien du nombre des membres du conseil d'administration à 8.

Après avoir entendu cet exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 17

Abstentions : 0

Contre : 0

DECIDE

- De maintenir le nombre des membres du conseil d'administration à 8.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur Le Maire, Marc HILLAIRET ou son représentant pour mener ce dossier à bien.

3. Demande de Subvention Fonds vert

Vu le budget communal,

Monsieur Le Maire expose le projet de travaux de remplacement de l'éclairage de la salle de sport et de la salle polyvalente-restaurant scolaire dont le coût prévisionnel s'élève à :

- Remplacement de l'éclairage de la salle de sport : 26 200 € HT soit 31 440 € TTC
- Remplacement de l'éclairage de la salle polyvalente -restaurant scolaire: 22 459.78 € HT soit 26 951.74 € TTC

Cette solution permettrait une économie d'énergie significative en passant d'une puissance de 10.44 kW à 4.444 kW.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat dans le cadre du fonds vert, fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires – axe 1 – performance environnementale

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût des travaux d'aménagement : 48 659.78 € HT soit 58 391.74 € TTC

Subvention de l'Etat – Fonds vert – axe 1 – performance environnementale : montant sous réserve d'attribution

Autofinancement communal : montant sous réserve d'attribution

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant :

Date prévisionnelle du début des travaux : 2^{ème} semestre 2023

Date prévisionnelle de fin des travaux : 1^{er} semestre 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 17

Abstentions : 0

Contre : 0

DECIDE

- D'adopter le projet de travaux de remplacement de l'éclairage de la salle de sport et de la salle polyvalente dont le coût prévisionnel s'élève à :
 - Remplacement de l'éclairage de la salle de sport : 26 200 € HT soit 31 440 € TTC
 - Remplacement de l'éclairage de la salle polyvalente-restaurant scolaire : 22 459.78 € HT soit 26 951.74 € TTC
- D'arrêter le plan de financement exposé ci-dessus
- De solliciter une subvention à l'Etat – Fonds vert – axe 1 – performance environnementale
- De donner tous pouvoirs à Monsieur Le Maire, Marc HILLAIRET ou son représentant pour mener ce dossier à bien.

4. Demande de subvention de l'association la Halte aux fripons et convention d'objectifs

Monsieur Le Maire présente la demande de l'association La Halte aux fripons pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 60 000 € pour l'année 2023

Considérant les besoins de l'association pour mener à bien les activités de l'accueil périscolaire et du centre des loisirs pour les enfants de la commune

Considérant la nécessité de pérenniser les emplois et les besoins en achat de matériel pour l'association,

Vu l'avis de la commission mixte finances - enfance-jeunesse

Monsieur Le Maire propose d'accorder à l'association « la halte aux fripons » pour l'année 2023 une subvention de fonctionnement d'un montant de 55 000 € étant précisé qu'il convient de conclure une convention d'objectifs nécessaire à tout versement supérieur à 23 000 € annuel,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 17

Abstentions : 0

Contre : 0

DECIDE

- D'accorder une subvention communale de fonctionnement à l'association La Halte aux fripons d'un montant de 55 000 €
- D'émettre un avis favorable à la convention d'objectifs ci-jointe entre la Commune et l'association « la halte aux fripons » pour le versement de la subvention
- D'autoriser Monsieur Le Maire, Marc HILLAIRET ou son représentant à signer tout document à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.

Bernard ALINCANT demande de changer l'échelle du parc de jeux à l'aire des lavandières.

5. Avenant SAFER : prolongation 2024

Christiane DOUTEAU, Adjointe à l'urbanisme présente la convention SAFER du 27.03.2008 et le projet d'avenant relative à la surveillance, à la maîtrise foncière et la gestion de réserves pour le compte de la commune.

L'objet de l'avenant est la durée de la convention qui est prorogée jusqu'au 31.12.2024

Vu l'avis de la commission affaires agricoles,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 17

Abstentions : 0

Contre : 0

DECIDE

- D'émettre un avis favorable à l'avenant à la convention SAFER du 27.03.2008 relative à la surveillance, à la maîtrise foncière et la gestion de réserves pour le compte de la commune afin de proroger la durée de la convention au 31.12.2024.
- D'autoriser Monsieur Le Maire, Marc HILLAIRET ou son représentant à signer tout document à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération

6. Droit de préemption

Madame DOUTEAU Christiane, Adjointe à l'urbanisme présente au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner reçue dans le cadre du Droit de Préemption Urbain pour la zone UA:

URBANISME - DIA ZONE UA					
Immeuble	Section	N°	Superficie totale	Zonage PLU	Adresse
Bâti sur terrain propre	AC	7	16a22ca	Ua	4 Rue de l'Atlantique

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la Déclaration d'intention d'aliéner concernant ce bien.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 17

Abstentions : 0

Contre : 0

DECIDE

- De renoncer à l'acquisition de ce bien ;
- D'autoriser Monsieur Le Maire, Marc HILLAIRET ou son représentant à signer tout document à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.

7. BUDGET PRINCIPAL COMMUNE ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

PRESIDENCE de SEANCE – Examen du Compte Administratif.

Il est proposé de désigner Alain GUILMENT, Adjoint aux finances pour présider la séance pour l'examen du compte administratif du budget Commune de l'exercice 2022 par le Conseil Municipal. Monsieur Le Maire quitte la salle pour le vote du compte administratif 2022. Le compte administratif de l'exercice 2022 « Budget Commune » établi par Marc HILLAIRET, Maire, est présenté au Conseil Municipal.

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 12

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'adopter le Compte Administratif « Commune » de l'exercice 2022 qui présente :

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL 2022		
Section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 274 368.37 €	255 961.85 €
Recettes	1 576 674.98 €	1 398 172.13 €
Excédent de clôture	302 306.61 €	1 142 210.28 €

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

Jérôme Laidet demande que le tableau de la capacité d'autofinancement dans la note synthétique de présentation du budget soit actualisé.

L'opposition remet en cause les documents présentés.

Beaucoup de condescendance envers Le Maire et les Adjointes de la part de l'opposition.

PRESIDENCE de SEANCE.

Après l'examen et l'adoption du Compte Administratif de l'exercice 2022, Marc HILLAIRET, Maire, reprend la présidence de la séance.

8. BUDGET PRINCIPAL COMMUNE ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion du Receveur Municipal de l'exercice 2022 pour le budget Commune et précise que les montants du compte de gestion correspondent au montant du compte administratif.

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 14

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'adopter le compte de gestion de l'exercice 2022 du Receveur Municipal pour la Commune.
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

9. BUDGET PRINCIPAL COMMUNE AFFECTATION DES RESULTATS

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 pour le « Budget Commune », statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2022, constatant un résultat cumulé de 1 444 516.89 €,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 14

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'affecter les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL 2023	AFFECTATION DES RESULTATS		
	RESULTAT 2022	AFFECTATION 2023	
		Compte	Somme
Section de fonctionnement	302 306.61 €	1068 – Fonctionnement capitalisé	252 306.61€
		002 – Résultat de fonctionnement	50 000.00 €
Section d'investissement	1 142 210.28 €	001 - Résultat d'investissement	1 142 210.28 €

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

10. Vote des taux d'imposition 2023

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI) selon lequel le Conseil Municipal vote les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires avant le 15 avril de chaque année.

Ces taux sont fixés conformément aux articles 1636 B sexies et 1636 B septies du CGI.

Monsieur le Maire rappelle les taux applicables en 2022 :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	27.90 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	35.19 %
Taxe d'Habitation	23.30 %

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Vu les articles 1636 B sexies et 1636 B septies du Code Général des Impôts,

Vu l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 (état 1259),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Pour : 15

Abstention : 2 Jérôme LAIDET, Bernard ALINCANT

Contre : 0

- **Fixe** les taux applicables en 2023 comme suit

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	27.90 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	35.19 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	23.30 %

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

11. BUDGET PRINCIPAL COMMUNE ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023

M. Alain GUILMENT, adjoint chargé des finances, présente le projet de budget « Commune » pour 2023.

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 14

Abstentions :

Contre : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

- D'adopter le Budget Primitif de la Commune pour 2023 qui s'équilibre comme suit :

BUDGET PRINCIPAL 2023		
Section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 571 267,00 €	2 357 431.71 €
Recettes	1 571 267,00 €	2 357 431.71 €

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

12. BUDGET ANNEXE COMMERCES PLACE DES MEUNIERES ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

PRESIDENCE de SEANCE – Examen du Compte Administratif.

Il est proposé de désigner Alain GUILMENT, Adjoint aux finances pour présider la séance pour l'examen du compte administratif du budget PLACE DES MEUNIERES de l'exercice 2022 par le Conseil Municipal. Monsieur le Maire quitte la salle pour le vote du compte administratif 2022. Le compte administratif de l'exercice 2022 « Budget PLACE DES MEUNIERES » établi par Marc HILLAIRET, Maire, est présenté au Conseil Municipal.

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 12

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'adopter le Compte Administratif « PLACE DES MEUNIERES » de l'exercice 2022 qui présente :

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PLACE DES MEUNIERES 2022		
Section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	4 546.25 €	213 201.89 €
Recettes	28 355.28 €	16 372.79 €
Excédent de clôture	23 809.03 €	- 196 829.10 €

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

PRESIDENCE de SEANCE.

Après l'examen et l'adoption du Compte Administratif de l'exercice 2021, Marc HILLAIRET, Maire, reprend la présidence de la séance.

13. BUDGET ANNEXE COMMERCE PLACE DES MEUNIER ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion du Receveur Municipal de l'exercice 2022 pour le budget Place des meuniers et précise que les montants du compte de gestion correspondent aux montants du compte administratif.

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 14

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'adopter le compte de gestion de l'exercice 2022 du Receveur Municipal pour la Commune.
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

14. BUDGET ANNEXE COMMERCE PLACE DES MEUNIER AFFECTATION DES RESULTATS

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 pour le « Budget PLACE DES MEUNIER », statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2022, constatant un résultat cumulé de - 196 829.10 €,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 14

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'affecter les résultats suivants :

BUDGET PLACE DES MEUNIER 2023	AFFECTATION DES RESULTATS		
	RESULTAT 2022	AFFECTATION 2023	
		Compte	Somme
Section de fonctionnement	23 809.03 €	1068 - Résultat de fonctionnement	23 809.03 €
Section d'investissement	- 196 829.10 €	001 Résultat d'investissement	-196 829.10 €

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

15. BUDGET ANNEXE COMMERCES PLACE DES MEUNIERES ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2023

M. Alain GUILMENT, adjoint chargé des finances, présente le projet de budget « Place des Meuniers » pour 2023, informe que ce budget est assujéti à TVA et sera voté hors taxes.

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 14

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'adopter le Budget Primitif de La Place des Meuniers pour 2023 qui s'équilibre comme suit :

BUDGET PLACE DES MEUNIERES 2023		
Section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	211 024.96 €	234 423.83 €
Recettes	211 024.96 €	234 423.83 €

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

16. BUDGET ANNEXE LA BOUTIERE ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

PRESIDENCE de SEANCE – Examen du Compte Administratif.

Il est proposé de désigner Alain GUILMENT, Adjoint aux finances pour présider la séance pour l'examen du compte administratif du budget La Boutière de l'exercice 2022 par le Conseil Municipal. Monsieur le Maire quitte la salle pour le vote du compte administratif 2022. Le compte administratif de l'exercice 2022 « Budget La Boutière » établi par Marc HILLAIRET, Maire, est présenté au Conseil Municipal.

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 12

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'adopter le Compte Administratif « LA BOUTIERE » de l'exercice 2022 qui présente :

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET LA BOUTIERE 2022		
Section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	45 610.05 €	61 904.13 €
Recettes	45 610.05 €	0.00 €
Excédent de clôture	0.00 €	- 61 904.13 €

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

PRESIDENCE de SEANCE.

Après l'examen et l'adoption du Compte Administratif de l'exercice 2022, Marc HILLAIRET, Maire, reprend la présidence de la séance.

17.BUDGET ANNEXE LA BOUTIERE ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion du Receveur Municipal de l'exercice 2022 pour le budget La boutière et précise que les montants du compte de gestion correspondent aux montants du compte administratif.

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 14

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'adopter le compte de gestion de l'exercice 2022 du Receveur Municipal pour la Commune.
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

18.BUDGET ANNEXE LA BOUTIERE AFFECTATION DES RESULTATS

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 pour le « Budget LA BOUTIERE », statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2022, constatant un résultat cumulé de – 61 904.13 €,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 14

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'affecter les résultats suivants :

BUDGET GITES 2023	AFFECTATION DES RESULTATS		
	RESULTAT 2022	AFFECTATION 2023	
		Compte	Somme
Section de fonctionnement	0.00 €	002 - Résultat de fonctionnement	0.00 €
Section d'investissement	- 61 904.13 €	001 Résultat d'investissement	- 61 904.13 €

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

19. BUDGET ANNEXE LA BOUTIERE ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2023

M. Alain GUILMENT, adjoint chargé des finances, présente le projet de budget lotissement « La Boutière » pour 2023.

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 14

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'adopter le Budget Primitif de La Boutière pour 2023 qui se présente comme suit :

BUDGET ANNEXE LA BOUTIERE 2023		
Section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	390 045.00 €	61 904.13 €
Recettes	390 045.00 €	61 904.13 €

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

20.BUDGET ANNEXE GITES ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

PRESIDENCE de SEANCE – Examen du Compte Administratif.

Il est proposé de désigner Alain GUILMENT, Adjoint aux finances pour présider la séance pour l'examen du compte administratif du budget GITES de l'exercice 2022 par le Conseil Municipal. Monsieur le Maire quitte la salle pour le vote du compte administratif 2022. Le compte administratif de l'exercice 2022 « Budget GITES » établi par Marc HILLAIRET, Maire, est présenté au Conseil Municipal.

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 12

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'adopter le Compte Administratif « GITES » de l'exercice 2022 qui présente :

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET GITES 2022		
Section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	15 090.09 €	400.00 €
Recettes	34 080.08 €	15 521.31 €
Excédent de clôture	18 989.99 €	15 121.31 €

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

PRESIDENCE de SEANCE.

Après l'examen et l'adoption du Compte Administratif de l'exercice 2022, Marc HILLAIRET, Maire, reprend la présidence de la séance.

21.BUDGET ANNEXE GITES ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion du Receveur Municipal de l'exercice 2022 pour le budget Gites et précise que les montants du compte de gestion correspondent aux montants du compte administratif.

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 14

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'adopter le compte de gestion de l'exercice 2022 du Receveur Municipal pour la Commune.
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

22. BUDGET ANNEXE GITES AFFECTATION DES RESULTATS

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 pour le « Budget GITES », statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2022, constatant un résultat cumulé de 34 111.30 €,

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 14

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'affecter les résultats suivants :

BUDGET GITES 2023	AFFECTATION DES RESULTATS		
	RESULTAT 2022	AFFECTATION 2023	
		Compte	Somme
Section de fonctionnement	18 989.99 €	002 - Résultat de fonctionnement	18 989.99 €
Section d'investissement	15 121.31 €	001 Résultat d'investissement	15 121.31 €

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

23. BUDGET ANNEXE GITES ADOPTION DU BUDGET GITES 2023

M. Alain GUILMENT, adjoint chargé des finances, présente le projet de budget « GITES » pour 2023.

Vu l'avis de la Commission Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Pour : 14

Abstentions : 3 Bernard ALINCANT, Jérôme LAIDET, Chloé MERLET

Contre : 0

- D'adopter le Budget Gites pour 2023 qui s'équilibre comme suit :

BUDGET GITES 2023		
Section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	34 989.99 €	18 054.51 €
Recettes	34 989.99 €	18 054.51 €

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents concernant cette affaire ;

SIGNATURE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 ET DES BUDGETS 2023
PAR CHAQUE ELU PRESENT

Rapport des commissions

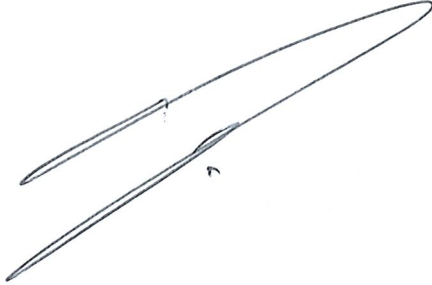
Questions diverses

- Prochaines réunions.

Séance levée à 21h44

Visa des secrétaires de séance,

Christophe BARDINI

A stylized signature in black ink, consisting of two long, sweeping diagonal strokes that cross each other.

Laurent ENFRIN

A signature in blue ink, featuring a series of fluid, overlapping loops and strokes.

Le Maire,

Marc HILLAIRET

A signature in black ink, with the name 'Hillairet' clearly visible in a cursive script, underlined by a long horizontal stroke.

Liste des délibérations du Conseil Municipal du 28.03.2023

1. **Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13.02.2023**
2. **Election des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale.**
3. **Demande de Subvention Fonds vert**
4. **Demande de subvention exceptionnelle de l'association la Halte aux fripons et convention d'objectifs**
5. **Avenant SAFER : prolongation 2024**
6. **Droit de préemption**
7. **BUDGET PRINCIPAL COMMUNE ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**
8. **BUDGET PRINCIPAL COMMUNE ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022**
9. **BUDGET PRINCIPAL COMMUNE AFFECTATION DES RESULTATS**
10. **Vote des taux d'imposition 2023**
11. **BUDGET PRINCIPAL COMMUNE ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023**
12. **BUDGET ANNEXE COMMERCE PLACE DES MEUNIERES ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**
13. **BUDGET ANNEXE COMMERCE PLACE DES MEUNIERES ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022**
14. **BUDGET ANNEXE COMMERCE PLACE DES MEUNIERES AFFECTATION DES RESULTATS**
15. **BUDGET ANNEXE COMMERCE PLACE DES MEUNIERES ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2023**
16. **BUDGET ANNEXE LA BOUTIERE ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**
17. **BUDGET ANNEXE LA BOUTIERE ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022**
18. **BUDGET ANNEXE LA BOUTIERE AFFECTATION DES RESULTATS**
19. **BUDGET ANNEXE LA BOUTIERE ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2023**
20. **BUDGET ANNEXE GITES ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**
21. **BUDGET ANNEXE GITES ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022**
22. **BUDGET ANNEXE GITES AFFECTATION DES RESULTATS**
23. **BUDGET ANNEXE GITES ADOPTION DU BUDGET GITES 2023**

Signatures de la Séance du Conseil Municipal du 28.03.2023

Marc	HILLAIRET	
Anne-Lise	BRUNET	
Alain	GUILMENT	
Christiane	DOUTEAU	
Claude	POIRAUD	
Christophe	BARDINI	
Rachel	KONASZEWSKI	Excusée
Didier	PROUTEAU	
Mathilde	TIGNOLA	Excusée
Xavier	JOSLAIN	
Stéphanie	BROSSET	
Franck	VRIGNON	
Peggy	LOIZEAU	
Laurent	ENFRIN	
Bernard	ALINCANT	
Chloé	MERLET	
Jérôme	LAIDET	

